

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 299 DU LUNDI 25 JUIN 2018

FOCUS SUR LE POSEI

A.GIRARDIN : « PAS QUESTION D'ACCEPTER LA BAISSSE DU POSEI ».....	2
L'AGRICULTURE DES DOM MENACEE PAR LE BREXIT.....	2
LES PRODUCTEURS GUADELOUPEENS VENT DEBOUT CONTRE LA BAISSSE DU POSEI.....	6

LA TENDANCE

Le gouverneur de la Banque de France exhorte le Président de la République à agir pour améliorer la compétitivité de la France.

Dans sa lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France, adressée au Président de la République le 18 juin dernier, son gouverneur **François VILLEROY de GALHAU** souligne les deux défis clés de la France.

Le premier « *tient à la persistance de notre déficit extérieur* » écrit-il. Et pour cela il faut impérativement améliorer notre compétitivité. Ce problème de compétitivité de nos appareils productifs, lié à un coût de la main d'œuvre qui pèse sur la compétitivité-coût des entreprises, est un problème récurrent pour la France malgré une relative maîtrise de la progression des coûts salariaux depuis 2013 sous l'effet du pacte de responsabilité et du CICE.

Ces efforts restent toutefois insuffisants pour combler l'écart du coût relatif de la main-d'œuvre avec les pays voisins (6% avec l'Allemagne notamment, mais beaucoup plus avec les pays voisins de nos Outre-mer). Ce différentiel de compétitivité-coût explique en partie le déficit des échanges de biens et services (solde de transactions courantes déficitaires) et, en conséquence, une croissance cumulée du PIB inférieure de 2,4 points par rapport à la moyenne de la zone euro.

D'où l'importance cruciale de la poursuite du renforcement des politiques (ciblées et adaptées) de baisse de charges, tout particulièrement en Outre-mer où ce différentiel de compétitivité est décuplé. Pour poursuivre sur cette voie, il apparaît donc indispensable que le gouvernement intègre ce facteur compétitivité/coût dans ses prochains arbitrages préalables à la suppression annoncée du CICE majoré Outre-mer à compter du 1er janvier 2019.

François VILLEROY de GALHAU pointe aussi un chômage structurel élevé qui prend sa source dans les carences majeures de notre appareil de formation (au sens large : éducation nationale et formation professionnelle). Pour le gouverneur de la Banque de France, « *ce décalage grave entre demande d'embauche des entreprises et offre de travail justifie la mobilisation de tous autour des réformes en cours de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'éducation.* ». C'est aussi un enjeu majeur pour nos Outre-mer, dont les problématiques complexes ont été malheureusement trop peu présentes au cours des débats sur le projet de loi "Liberté de choisir son avenir professionnel".

Si la France saisit sa chance aujourd'hui par sa propre stratégie, conclut le gouverneur de la Banque de France, elle est d'autant plus forte pour demander à l'Europe de saisir la sienne. Dans un environnement international encore favorable mais fragile, le plus grand risque serait d'attendre sans agir. « *Il faut oser ou se résigner à tout* » (Tite-Live).

DU CÔTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Annick Girardin : « Pas question d'accepter la baisse du Posei » décidée par la Commission Européenne

Lors de la séance de questions au gouvernement, la députée de Martinique **Josette MANIN** s'est fait l'écho, mercredi 20 juin à l'Assemblée nationale, de l'inquiétude des agriculteurs Outre-mer après l'annonce par la Commission européenne de la baisse du Posei (programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité), programme européen spécifiquement dédié au soutien de l'agriculture dans les Outre-mer. Le 1^{er} juin, la Commission européenne a fait part de son intention de diminuer de 3,9% les aides directes de la PAC (Politique agricole commune), et donc de baisser du même taux le budget accordé au Posei, déclinaison de la PAC pour les Outre-mer. « *Le gouvernement compte-t-il interpeller la Commission européenne ?* » a demandé la députée.

« *Cette baisse, il n'en est pas question* », a répondu **Annick GIRARDIN**, la ministre des Outre-mer. L'agriculture Outre-mer représente 35.000 emplois et un chiffre d'affaires de 1,2Md€. « *La position de la France est claire et ferme, nous n'accepterons pas cette baisse* », a-t-elle poursuivi. « *Nous sommes au début d'une négociation, la France s'efforce de rallier une majorité d'états membres derrière elle.* ».

<https://la1ere.francetvinfo.fr/annick-girardin-pas-question-accepter-baisse-du-posei-decidee-commission-europeenne-601365.html>

Outre-mer : le gouvernement va "renforcer" l'aide pour remettre à niveau les infrastructures d'eau

Interrogé par la députée LR de La Réunion **Nathalie BASSIRE** lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale du 20 juin, **Sébastien LECORNU**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique a indiqué que « *65 à 75 millions d'euros sont injectés chaque année dans les territoires d'outre-mer pour la remise à niveau des infrastructures d'eau* ». Dans le cadre des Assises des Outre-

mer, dont les résultats seront présentés la semaine prochaine, la ministre des Outre-mer **Annick GIRARDIN** « *précisera les niveaux de renforcement de ces dispositifs* », a-t-il expliqué.

Nathalie BASSIRE a demandé notamment « *un plan d'urgence pour financer d'ici 2022 le renouvellement des canalisations obsolètes en outre-mer* ». Elle a dénoncé l'obligation de « *potabilisation de l'eau* », faite par l'Europe aux collectivités « *sous peine de sanction* ». « *Cet objectif est déconnecté de la réalité du terrain à La Réunion* », a-t-elle souligné, car « *la moitié de l'eau est perdue dans les tuyaux abîmés et obsolètes avant d'arriver au robinet* ». Elle a jugé plus prioritaire de « *renouveler nos canalisations* » au lieu de « *dépenser des sommes pour gaspiller de l'eau rendue potable à grand frais* ».

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281303282>

DU CÔTÉ DU SÉNAT

L'agriculture des DOM menacée par le Brexit

En 2016, la Commission européenne avait souligné « *la pertinence et l'efficacité en faisant valoir que le programme POSEI était essentiel au maintien des productions de diversification traditionnelles et s'était avérée utiles dans la mise en œuvre des exigences en matière de qualité d'environnement* ». Pourtant, la même Commission a annoncé dernièrement sa diminution de 3,9 %, soit de 11M€ pour les RUP françaises, dans le prochain CFP 2021-2027. En réaction, les sénateurs ont adopté, le 6 juin, une résolution pour prôner le maintien des aides européennes à leur niveau actuel.

Le 21 juin au Sénat s'est tenue une audition relative au financement de ce dispositif afin de sensibiliser les sénateurs sur le danger de la contraction du soutien financier apporté aux agricultures des DOM par le POSEI en raison du Brexit. **Gérard BALLY**, le président et fondateur d'Eurodom, a donc rappelé l'importance du POSEI pour les agricultures des DOM. Celui-ci représente environ 290M€ dont 130M€ pour la banane, 75 M€ pour la filière canne, 26 M€ pour

la filière viande et 15 M€ pour la diversification.

Jean-Bernard GONTHIER, président de la chambre d'agriculture de la Réunion a également expliqué que c'est au POSEI que la Réunion devait son autosuffisance à 80% en fruits et légumes et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Le Président de la FEDOM, **Jean Pierre PHILIBERT** a de son côté souligné que l'Europe ne pouvait ignorer l'article 349 du traité de fonctionnement de l'Union européenne qui dispose que compte tenu de la situation économique et sociale structurelle des RUP (Régions ultrapériphériques), le conseil, sur proposition de la commission et après consultation du parlement européen, arrête des mesures spécifiques, notamment sur les politiques douanières et commerciales, la politique fiscale, les zones franches, **mais aussi les politiques dans les domaines de l'agriculture et de la pêche(...)** afin de compenser ces handicaps permanents. Or c'est tout le contraire que propose la Commission.

En fin de semaine dernière, les représentants des filières agricoles et pêche ont défendu les agricultures des RUP chez la ministre des Outre-mer avant de se rendre à Bruxelles les 25 et 26 juin où seront présents près de 170 professionnels, aussi bien des RUP françaises que des Canaries, des Açores et de Madère. Ils rencontreront notamment les commissaires **Phil HOGAN, Corina CRETU et Pierre MOSCOVICI**.
https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/06/22/Lagriculture-des-DOM-menacee-par-le-Brexit_536405

par an au-delà.

Le projet de loi est organisé en trois volets : le premier, « Libérer les entreprises », qui comporte des dispositions visant notamment à simplifier la création d'entreprise via une plateforme en ligne unique, à les faire grandir par une simplification des seuils d'effectifs des entreprises et faciliter leur transmission par un train de mesures qui figurera dans le PLF 2019 ; le deuxième, « Financement et innovation », promet d'améliorer le financement des entreprises et de développer l'innovation par le biais de mesures diverses telles que l'épargne retraite, l'assurance vie, et porte également sur de possible cessions de participations publiques (Groupe ADP, FDJ et Engie) ; le troisième volet, « Des entreprises plus justes » entend offrir la possibilité aux entreprises de se doter d'une « raison d'être », et encourager la participation des salariés par le développement de l'épargne salariale.

Le Medef national a salué ce projet de loi qui représente « *une forte ambition pour la croissance des entreprises* ».

Les quotas de rhum sont attribués

L'arrêté ministériel de répartition du contingent annuel de rhum des Départements d'Outre-mer (Dom) a été signé le 13 juin. Pour rappel, les 14 4 000 hectolitres d'alcool pur (HAP) sont répartis d'une part entre rhum agricole et rhum de sucrerie, et d'autre part entre les Dom.

Le contingent attribué à la Guadeloupe est de 17 007,36 HAP pour le rhum agricole et de 34 522,76 pour le rhum de sucrerie. Le contingent attribué à la Martinique est de 52 789,1 HAP pour le rhum agricole et de 11 327,78 HAP pour le rhum de sucrerie, à savoir pour l'usine du Galion. Le rhum industriel est réparti entre la SRMG (7058 HAP), Gardel (7533,62) et Bonne-Mère (19 931,14). Le contingent de la Réunion est de 27 353 HAP de rhum de sucrerie. Le contingent annuel d'exportation de rhum de la Guyane est de 1000 HAP qui sont affectés aux Rhums Saint-Maurice. Pour avoir la répartition du contingent au sein des territoires :

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/les-quotas-de-rhum-enfin-attribues-490082.php>

GOVERNEMENT

Le projet de loi Pacte adopté

Le projet de loi relatif au Plan d'action pour la croissance et transformation des entreprises (Pacte) a été adopté en Conseil des ministres lundi 18 juin. Il faudra encore un peu attendre pour voir cette réforme entamer son parcours législatif puisque son examen en commission à l'Assemblée nationale ne débutera pas avant septembre prochain. Une adoption début 2019 permettrait de générer 0,4% de PIB supplémentaire d'ici 2025 et 1% supplémentaire

Sylvie DANIELO-FEUCHER, nouvelle préfète déléguée de Saint-Barthélemy et Saint-Martin

En conseil des ministres, **Sylvie DANIELO-FEUCHER**, commissaire divisionnaire de la police nationale, a été nommée préfète déléguée auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, sur proposition du ministre d'État, ministre de l'Intérieur. Elle succède à ce poste à **Anne LAUBIES**, qui occupait cette fonction depuis 2015.

Sylvie FEUCHER, née **DANIELO**, a fait toute sa carrière dans la police nationale. De 2002 à 2004, elle est commissaire principal et chef de circonscription au Commissariat de Poissy. Puis devient commissaire principal de la Police nationale, puis divisionnaire, commissaire central de Versailles, chef du district de la sécurité publique du secteur de Versailles 2. Le 2 août 2013, elle est nommée préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet du Val-d'Oise. Elle exerçait depuis 2016, comme coordinatrice nationale des délégués du gouvernement dans les quartiers dits « *très prioritaires* ».

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/politique/sylvie-danielo-feucher-nouvelle-prefete-deleguee-de-saint-barthelemy-et-saint-martin-490427.php>

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Polynésie Française : Moody's crédite la notation du territoire à Baa1

La notation financière à long terme attribuée par l'agence Moody's à la Polynésie française est confirmée à Baa1. L'agence de notation financière a constaté de plus une amélioration probable de la santé financière à venir du Pays en haussant la perspective de stable à positive. « *Le relèvement d'une note est la constatation d'une économie saine qui continue sa progression. Pour faire une comparaison, nous sommes aujourd'hui, en termes de notations, dans une situation meilleure que celle de 2006* », a observé **Jean-Christophe**

BOUISSOU, mercredi 20 juin lors du point presse à l'issue du Conseil des ministres.

C'est notamment le passage, le 4 mai dernier, de la perspective française à positive qui a bénéficié à plusieurs collectivités françaises « *Tout cela concourt à donner une note très positive à la Polynésie française* », a ajouté le numéro 3 du gouvernement FRITCH. Cette amélioration de l'appréciation financière permet à la collectivité de négocier de meilleurs taux, sur ses emprunts, tout en présentant une image favorable à une meilleure confiance pour les investisseurs, a rappelé le ministre.

https://www.tahiti-infos.com/Moody-s-credite-le-Baa1-de-la-Polynesie-d-une-perspective-positive_a172627.html

Polynésie Française : un nouveau collègue pour le CESC

L'assemblée de la Polynésie française a adopté, par 39 voix, la délibération modifiant la composition du Conseil économique social et culturel (CESC). Dix des 11 représentants Tahoera'a ont voté contre de même que les huit représentants du groupe souverainiste **Tavini HUIRAATIRA**.

Le nombre des conseillers de la quatrième institution du Pays reste inchangé à 48 membres. En revanche, la délibération adoptée le 21 juin instaure la création d'un quatrième collège dit "du développement", en plus des trois déjà existants (collèges des salariés, des entrepreneurs et travailleurs indépendants, et collège de la vie collective). L'effectif de chaque collège est ramené à 12 membres contre 16 antérieurement. Le texte a été présenté comme porteur d'un "*vent de modernité*" par la ministre du tourisme en charge des relations avec les institutions « *Il prend conscience de ce que c'est que la société polynésienne d'aujourd'hui* », a souligné **Nicole BOUTEAU**.

https://www.tahiti-infos.com/Un-quatrieme-college-fait-son-entree-au-CESC_a172677.html

Mayotte : création d'un groupe d'enquête sur la lutte contre l'immigration clandestine

Ce groupe d'enquête sur la lutte contre l'immigration clandestine (GELIC) s'inscrit dans le plan présenté par la ministre des Outre-mer, **Annick GIRARDIN**, pour répondre aux demandes de la population mahoraise concernant l'immigration clandestine à Mayotte. « *Le GELIC vise à approfondir le travail judiciaire des autres unités existantes (police, gendarmerie), notamment sur le volet financier des filières d'immigration ; de l'hébergement illégal ; de l'emploi d'étrangers en situation irrégulière, de l'exploitation des faux papiers...* » a déclaré la préfecture dans un communiqué. « *Il s'agit pour l'Etat de maintenir son engagement de travailler en profondeur sur l'écosystème de l'immigration clandestine, notamment en s'attaquant au portefeuille de ceux qui en profitent et l'alimentent* », a précisé le procureur **Camille MIANSONI**, lors d'une conférence de presse avec le préfet **Dominique SORAIN**.

Ce dernier a notamment indiqué que les reconduites de ressortissants comoriens en situation irrégulière à Mayotte étaient toujours refusées par les autorités comoriennes depuis le mois de mars et que des discussions se poursuivent entre les gouvernements français et comorien. « *Malgré ce blocage, le travail contre l'immigration continue et permet la saisie des bateaux (kwassa-kwassa), l'identification des filières qui vivent de l'immigration* », a déclaré **Dominique SORAIN**.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte-creation-groupe-enquete-lutte-contre-immigration-clandestine-601607.html>

La Réunion : Cyrille MELCHIOR nommé président de la Commission Outre-mer de l'Assemblée des Départements de France

Lors de l'assemblée générale de l'Assemblée des Départements de France, mercredi 20 juin, le Président du Conseil départemental de la Réunion **Cyrille MELCHIOR** a été nommé Président de la Commission Outre-mer. « *Je suis pleinement conscient des défis à relever, à savoir défendre l'intérêt des départements ultramarins, dans leur*

diversité et leurs spécificités. Comme l'ADF est la maison des Départements, je souhaite que cette commission soit la maison des Outre-mer » a-t-il déclaré.

Cyrille MELCHIOR succède à **Nassimah DINDAR** à ce poste. Lors de son dernier déplacement à Paris en mai dernier, le président du conseil départemental de La Réunion s'était déjà entretenu avec **Dominique BUSSEREAU**, le président de l'Assemblée des Départements de France sur certaines problématiques.

<http://outremers360.com/politique/cyrille-melchior-est-le-nouveau-president-de-la-commission-outre-mer-de-lassemblee-des-departements-de-france/>

Plus tard dans la semaine, jeudi 21 juin, la ministre des Outre-mer a reçu **Cyrille MELCHIOR**, à l'occasion d'une réunion de travail ont discuté des contrats de convergence et du contenu du Livre bleu issu des Assises de l'Outre-mer.

<http://www.linfo.re/la-reunion/politique/entretien-prevu-entre-annick-girardin-et-cyrille-melchior>

VIE DE LA FEDOM

Agenda

- Jeudi 28 juin : Le président de la FEDOM, **Jean-Pierre PHILIBERT**, assistera au Palais de l'Elysée, à la présentation du Livre Bleu des Outre-mer.
- Mercredi 4 juillet : Rencontre entre le président de la FEDOM **Jean-Pierre PHILIBERT** et le conseiller Outre-mer à l'Elysée **Stanislas CAZELLES**
- Mardi 10 juillet : La FEDOM participera au colloque « *Transport aérien, un enjeu particulier pour l'Outremer* » organisé le 2018 à la DGAC, Paris

Save the date :

- **26 septembre 2018 (matinée)** : Conseil d'Administration de la FEDOM à Paris

NOTE DE LA FEDOM

Examen par l'Assemblée nationale du projet de loi règlement 2017: éléments d'analyse sur les principaux enjeux outre-mer

Note - réservée aux adhérents - sur l'exécution budgétaire 2017 (à l'occasion de l'examen du projet loi de règlement par le Parlement) et les enjeux outre-mer mis en évidence par le rapport spécial du Député de Guadeloupe **Olivier Serva** fait au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Lire la note :

<https://fedom.org/2018/06/22/examen-du-projet-de-loi-reglement-2017-principaux-enjeux-outre-mer/>

Lire le rapport d'**Olivier Serva** :

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2018/06/Rapport-Serva-Loi-reglement-2017-OM-.pdf>

VIE DES ADHÉRENTS

Décès de M. Jacques R. Saadé, Président Fondateur du Groupe CMA CGM

« *Jacques R. Saadé avait consacré sa vie à CMA CGM. Visionnaire hors norme et entrepreneur unique, il avait fait de son groupe un leader mondial du transport maritime par conteneurs, n'ayant cessé de le développer dans plus de 160 pays, tout en conservant sa dimension familiale et ses valeurs humaines* ».

La FEDOM présente ses très sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches. Lire le communiqué de presse du Groupe : <http://www.cma-cgm.fr/detail-news/2089/deces-de-m-jacques-r-saade-president-fondateur-du-groupe-cma-cgm>

Les producteurs guadeloupéens vent debout contre la baisse des aides Posei

Franck DESALME, président des MPI est revenu sur la proposition de la Commission visant à réduire de 3,9% le POSEI dans le cadre financier pluriannuel 2014-2021. « *Le POSEI est un outil qui fonctionne. D'ailleurs, le président Juncker lui-même, lors de son récent séjour en Guyane, a affirmé qu'il s'agissait d'un outil performant et qu'il comptait non seulement le conserver, mais encore le développer.* » La preuve que le POSEI fonctionne, a-t-il précisé, c'est que de plus en plus de producteurs en bénéficient. « *Ça démontre qu'il atteint son objectif de développement.* ». Si elle est confirmée, la coupe dans le budget aura « *des conséquences graves. Elle ruinera les efforts accomplis pour développer la production locale et elle entraînera la disparition de notre production d'exportation.* ». Dans chaque DOM, aussi bien que dans les RUP espagnoles et portugaises, les filières agricoles s'organisent et interpellent leurs parlementaires et leurs représentants organisent une mobilisation afin directement porter leur désaccord à Bruxelles les 25 et 26 juin.

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/economie/les-producteurs-vent-debout-contre-la-baisse-des-aides-posei-489876.php>

Air Austral : bilan positif pour sa ligne Paris - Mayotte

Le 11 juin 2016, Air Austral lançait son premier vol direct entre Paris et Mayotte, devenant ainsi la première compagnie aérienne à desservir Mayotte sans escale depuis la Métropole. Aujourd'hui Air Austral enregistre d'excellents résultats sur cette ligne opérée au moyen du premier Boeing 787-8 français, proposant 2 classes de voyage à bord : CLUB Austral (business) et LOISIRS (économique). En deux ans, la compagnie a transporté 133 804 passagers, enregistrant un taux de remplissage moyen de 90%, et transporté 2 606 tonnes de FRET et POSTE. Pour répondre à la demande croissante des voyageurs, la compagnie réunionnaise offre depuis le mois d'avril dernier, une quatrième fréquence hebdomadaire, et jusqu'à cinq fréquences hebdomadaires en période de haute saison, entre Paris-Charles de Gaulle et Dzaoudzi.

<http://www.aeroweb-fr.net/actualites/2018/06/air-austral-bilan-positif-pour-sa-ligne-paris-mayotte>

CMA CGM rachète Containerships et accélère dans le GNL

Après le rachat en deux ans de l'allemand OPDR, du néo-zélandais Sofrana et du brésilien Mercosul, CMA CGM a ajouté un nouvel armateur de feeders à sa panoplie. Fondé en 1966, Containerships est un spécialiste du transport de conteneurs sur les marchés baltes, la Russie, l'Europe du nord, l'Afrique du nord et la Turquie. Il propose notamment une offre multimodale : navires (avec 15 petits porte-conteneurs, dont un en propriété), route, rail et fluvial. L'armateur finlandais emploie 560 salariés et ne touche aucun port français.

Sachant que Containerships doit prendre livraison de quatre porte-conteneurs propulsés au gaz naturel liquéfié (GNL) entre août 2018 et janvier 2019, à travers ce rachat, CMA CGM poursuit ainsi son investissement dans la propulsion GNL. Pour rappel, CMA CGM recevra aussi en 2020 neuf très grands porte-conteneurs au GNL de 22 500 EVP.

<http://www.lemarin.fr/secteurs-activites/shipping/31719-cma-cgm-rachete-containerships-et-accelere-dans-le-gnl>

VIE DES PARTENAIRES

Deux lauréates récompensées lors du Caribbean Trophy Table Art

Le tout premier concours des arts de la table s'est déroulé sur deux jours à l'hôtel de La Pagerie au Trois-Ilets vendredi 22 et samedi 23 juillet. Les lauréates du Caribbean Trophy Table Art sont **Marjolaine SORDET** en catégorie « Jeunes en formation de moins de 23 ans » et en catégorie « Professionnels » : **Bénédicte Alexandre-Alexis**, 37 ans, employée au restaurant Pignon Nouvelle Vague. Lors de la soirée de gala, un prix leur a été remis : un trophée réalisé par l'artiste Kongo et un billet d'avion pour Paris afin de participer à la finale du CTTA.

Découvrir le reportage audio et les images :

<https://www.rci.fm/infos/societe/le-1er-caribbean-trophy-table-art-debute-ce-vendredi-0>

L'AFD octroie un prêt de 5 millions d'euros au SDIS de Mayotte

Le 18 juin dernier, **Bertrand WILLOCQUET**, directeur du département d'Outre-Mer de l'Agence Française de développement, et **Moinécha SOUMAILA**, présidente du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Mayotte (SDIS 976), ont signé une convention de prêt de 5M€, afin que le SDIS puisse mener à bien ses projets d'investissements. Dans un contexte de croissance démographique et économique soutenues, le risque d'accidents, d'incendie, et donc les besoins en termes de services et de secours progressent fortement à Mayotte.

Pour répondre aux besoins de la populations mahoraise, le SDIS 976 a donc élaboré une programmation d'investissements. L'AFD a déjà accompagné ses premières opérations, à savoir la construction des locaux de l'Etat-major et du centre de Traitement de l'Alerte – Centre Opérationnel de la Direction Incendie et Secours (CTA-CODIS), par un premier prêt de 5 millions d'euros en 2015. Ce second prêt signé le 18 juin renforce le partenariat entre le SDIS et l'Agence. Il est plus particulièrement destiné à la reconstruction de la caserne de Petite-Terre.

<http://www.linfokwezi.fr/lafd-octroie-un-pret-de-5-millions-deuros-au-sdis-976/>

BRÈVES

Écologie : la Région PACA défend la biodiversité jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon

Le président (LR) du conseil régional PACA et député européen, **Renaud MUSELIER**, a remis le 16 juin le trophée « Une Cop d'avance » au territoire de Saint-Pierre et Miquelon pour son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. C'est à la Maison de la nature de Miquelon que **Stéphane LENORMAND**, président du conseil territorial de Saint-Pierre et Miquelon a reçu ce trophée, après la signature d'une convention de coopération entre les deux collectivités. « Cette convention comprend cinq axes et notamment le plastique qui est mortel pour nos mers et la défense de la biodiversité. Il y a également des aspects sur l'économie et l'énergie et comment s'inscrire ensemble dans cet acte bienveillant. En quelque sorte, on signe ensemble notre Cop 21 », explique **Renaud MUSELIER**.

Stéphane LENORMAND compte d'ailleurs sur son « soutien », en tant que député européen, pour l'aider à protéger la biodiversité de cet archipel où l'on peut apercevoir des baleines au large, des macareux le long des côtes ou encore des cerfs dans la seule forêt boréale de France. Ce qui l'inquiète particulièrement, c'est « la disparition en 2020 des fonds européens de développement. » Ce sont d'ailleurs ces fonds qui ont permis de financer massivement la Maison de la nature de Miquelon pour un montant total de 4 millions d'euros. Grâce à ce bâtiment, l'archipel s'est doté d'une structure permettant de sensibiliser le public aux problèmes de préservation de la faune et la flore ou encore de l'érosion. Un plus pour la collectivité qui souhaite développer le tourisme durable.

<https://www.laprovence.com/article/politique/5026048/ecologie-la-region-defend-la-biodiversite-jusqua-saint-pierre-et-miquelon.html>

Escrime : le Guadeloupéen Yannick BOREL sacré champion d'Europe pour la 3^{ème} fois

En finale, **Yannick BOREL**, champion olympique par équipes en 2016 à Rio, a une nouvelle fois fait parler sa puissance, lui que son ancien entraîneur en équipe de France, **Hugues OBRY**, surnomme « *le bulldozer* ». Il s'est imposé en finale contre l'Estonien **Nikolai NOVOSJOLOV**, double champion du monde individuel, à Paris en 2010 et à Budapest en 2013. « *Elle est belle cette médaille. Je pense que c'était (le championnat) le plus dur des trois. Dur physiquement, dur mentalement, avec une journée longue. J'en ai bavé sur la fin de la journée. Je suis mené deux fois 14-13 (en huitièmes de finale puis en finale, NDLR) et j'arrive à inverser la tendance. J'y suis allé à l'envie* » a déclaré le champion. « *Le titre est au bout et c'est ça le plus important. J'ai réussi à faire abstraction de ces trois titres d'affilée, parce que ça fait peut-être deux semaines qu'on m'en parle* ».

<https://la1ere.francetvinfo.fr/escrime-guadeloupeen-yannick-borel-sacre-champion-europe-troisieme-fois-600493.html>

Des véhicules électriques sur les routes guadeloupéennes avec D.R.I.V.E

Dans les mois à venir, les automobilistes guadeloupéens auront la possibilité d'utiliser un Dispositif de Recharge Intelligente pour Véhicule Electrique, le système D.R.I.V.E. Il est le résultat du travail de **Frantz EBADERE**, fondateur de la société Green technologie et de son partenariat avec la multinationale EDF. Green technologie est une structure présente à Fort-de-France et à Pointe-à-Pitre, ainsi qu'en Guyane, et fondée en 2013. Elle met à la disposition des entreprises, collectivités et particuliers des solutions de transition énergétique adaptées aux territoires insulaires.

La solution présentée il y a quelques jours par EDF Archipel Guadeloupe et ses partenaires permettra d'envisager sérieusement le déploiement des véhicules électriques en permettant que leur recharge soit assurée exclusivement à partir de sources d'énergie renouvelable. Au mois d'avril dernier, la Ville de

Sainte-Anne présentait dans le cadre de la convention Territoires à Energie Positive, deux véhicules électriques. Les voitures seront alimentées par des panneaux photovoltaïques installés sur les toitures des bâtiments communaux. Particulièrement adaptée pour les flottes de véhicules d'entreprises et pour les collectivités, Green technologie assure que « *les bornes seront présentes tous les 15 kilomètres maximums* ». Pour **Frantz EBADERE**, « *la Transition énergétique est un pilier fondamental de développement des îles de la Caraïbe* ».
<http://guadeloupe-actu.com/des-vehicules-electriques-sur-nos-routes-avec-d-r-i-v-e/>

Innovation en Polynésie : Trois entreprises récompensées lors du concours Poly'Nov

Sur les 13 projets en lice, trois entreprises ont retenu l'attention du jury du concours Poly'Nov qui promeut l'innovation scientifique et technologique à travers la valorisation des substances naturelles terrestres et marines.

Le premier prix revient au projet « Ecofare », qui concerne l'extraction et l'utilisation des huiles essentielles et hydrolats de « miri taratoni » et d'agrumes de Polynésie française pour une gamme de produits d'entretien écologique, porté par **Samantha FINK** et **Frédéric DUPONCHEL**. Le projet « Hotu Parau No Raromatai » a remporté le second prix concernant la mise en place à Raiatea d'une écloserie de production de juvéniles d'huître perlière porté par **Alexis BUESTEL**. Enfin, Le projet « Eco Cuir Tahiti » obtient le 3^{ème} prix avec la récupération de peaux de poissons auprès des pêcheurs et leur transformation en cuir, grâce à un processus de tannage écologique à base de décoctions de tanins issus de plantes porté par **Haumanava TIXIER**. Les lauréats se sont vu remettre des prix allant de 500 000 à 1 million de francs pacifiques des mains du ministre de l'Economie verte et du domaine en charge des mines et de la recherche, **Tearii ALPHA**.

<http://outremers360.com/fil-info-appli/innovation-en-polynesie-trois-entreprises-recompensees-lors-du-concours-polynov/>

RAPPORTS, ÉTUDES ET ENQUÊTES

Martinique : L'économie martiniquaise retrouve un peu de vigueur fin 2017

L'INSEE a dévoilé les données économiques de la Martinique en 2017, mercredi 20 juin, à Fort-de-France. Le chômage se stabilise, les crédits à la consommation sont en hausse, les importations augmentent légèrement, la production agricole a été morose, et le transport aérien poursuit sa croissance.

Parmi les chiffres présentés, ceux du chômage indiquent un taux qui s'est stabilisé et a concerné 27 000 personnes, soit 18 % de la population active en 2017. Concernant les indicateurs du commerce extérieur, la Martinique a connu une légère augmentation des importations (3,2%) malgré une baisse de la démographie et des exportations de biens et de services qui ont, pour la troisième année consécutive, fortement chuté (-17,4%). Il en résulte un déficit commercial proche de celui de 2012. L'agriculture, quant à elle, a souffert des événements climatiques et de la tempête Maria en enregistrant notamment une chute de 30 % de la production de banane. De son côté, Le transport aérien a poursuivi sa croissance amorcée en 2016 avec un flux de passagers sur supérieur de 2,9 % par rapport à l'année 2016. La Croisière est également en hausse avec un nombre de visiteurs qui a dépassé le seuil des 500 000.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/economie-martiniquaise-retrouve-peu-vigueur-fin-2017-601439.html>

Une économie guyanaise vigoureuse

Mercredi 20 juin, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (ledom) ont présenté le bilan économique et le rapport annuel 2017 de la Guyane. Contrairement aux craintes, l'impact du mouvement social de mars-avril 2017 sur l'économie guyanaise a été immédiat et à court terme et n'aurait pas été si grand. Si le trafic maritime a bien baissé de 41% entre janvier et avril 2017, il a également bien repris par la suite pour ce qui a permis un lissage

des effets de la crise avec une activité portuaire fin 2017 de -3,2% par rapport à 2016. Il en est de même pour le trafic aérien. De son côté, l'activité spatiale s'est maintenue à un niveau élevé malgré les lancements avortés au cours du mouvement social et devrait rester dynamique en 2018 avec 14 lancements prévus.

Selon l'Insee et l'ledom, l'économie guyanaise est bien irriguée par les financements bancaires, avec notamment une hausse de 70M€ des crédits d'investissement des entreprises guyanaises. On peut noter également que la confiance des entrepreneurs semble revenir avec un indicateur du climat des affaires qui s'est redressée après avoir chuté durant le mouvement social. Par ailleurs, la création d'entreprises poursuit sa tendance à la baisse entamée en 2012, et une diminution de la commande publique. Globalement, l'année 2017 se termine sur une note plutôt positive et la dynamique se confirme en début d'année 2018 même si « *quelques menaces pèsent tout de même* ».

<http://www.franceguyane.fr/actualite/economie-consommation/une-economie-guyanaise-vigoureuse-405239.php>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 19.06.2018

Décret du 18 juin 2018 portant nomination de la préfète déléguée auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin - Mme DANIELO-FEUCHER (Sylvie)

Arrêté du 12 juin 2018 portant nomination de l'agent comptable de l'Agence pour la mise en valeur des espaces urbains de la zone dite des 50 pas géométriques de la Guadeloupe

Arrêté du 12 juin 2018 portant nomination du comptable secondaire du budget annexe Contrôle et exploitation aériens - Réunion-Mayotte

Avis relatif à l'extension d'accords territoriaux (Bourgogne, Basse-Normandie, Guyane, Nord - Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées) conclus dans le cadre de la convention collective nationale des entreprises d'architecture

Décision n° 2018-217 du 11 avril 2018 mettant en demeure l'association réunionnaise de communication Lo Réunion, Radio Lo Réunion-Télé Lo Réunion

Décision n° 2018-218 du 11 avril 2018 mettant en demeure l'association Radio éducative Mahécha

Décision n° 2018-219 du 11 avril 2018 mettant en demeure la SARL Karokane Media

Décision n° 2018-220 du 11 avril 2018 mettant en demeure l'association Radio culturelle mahoraise

JO du 20.06.2018

Arrêté du 7 juin 2018 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer ouvert au titre de l'année 2019

Arrêté du 15 juin 2018 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps d'Etat des techniciens supérieurs de la météorologie en Polynésie française et à l'égard du corps des aides-techniciens de la météorologie

Délibération du 30 mai 2018 relative à la possibilité de reconduire pour cinq ans hors appel aux candidatures des autorisations délivrées dans le ressort du comité territorial de l'audiovisuel de Polynésie française

Délibération du 30 mai 2018 relative à la possibilité de reconduire pour cinq ans hors appel aux candidatures des autorisations délivrées dans le ressort du comité territorial de l'audiovisuel de Polynésie française

JO du 21.06.2018

Décret du 20 juin 2018 portant nomination de la directrice de cabinet du préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion - Mme VAUTHIER-BARDINET (Marie-Amélie)

Arrêté du 20 juin 2018 portant nomination du directeur de cabinet du haut-commissaire de la République en Polynésie française – M.

Christophe DESCHAMPS

Arrêté du 19 juin 2018 portant nomination du directeur de la mer Sud-Océan Indien – M. Eric MEVELEC

Arrêté du 19 juin 2018 portant nomination du directeur adjoint de la mer de Guadeloupe – M. Arnaud LE MENTEC

Décision n° 2018-AG-05 du 15 mai 2018 modifiant la décision n° 2009-25 du 12 janvier 2009 autorisant la SNC Nord Communication à exploiter un service de radio de catégorie B par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommé NRJ Martinique

Décision n° 2018-AG-06 du 15 mai 2018 modifiant la décision n° 2009-52 du 12 janvier 2009 autorisant la SNC Nord Communication à exploiter un service de radio de catégorie B par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommé NRJ Guadeloupe

Décision n° 2018-AG-07 du 15 mai 2018 modifiant la décision n° 2015-177 du 16 avril 2017 autorisant la société Ultramarine Communication à utiliser une ressource radioélectrique pour l'exploitation d'un service de télévision à caractère local diffusé en clair par voie hertzienne terrestre en mode numérique

JO du 23.05.2018

Arrêté du 21 juin 2018 portant nomination de la directrice adjointe de la mer de Guyane : Mme Claire DAGUZE, administratrice principale des affaires maritimes, est nommée directrice adjointe de la mer (groupe V) de Guyane, pour une durée de quatre ans, à compter du 1er août 2018.

JO du 24.06.2018

Arrêté du 14 juin 2018 portant nomination (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion) : Mme Lise RUEFLIN, directrice adjointe du travail, est nommée responsable du pôle « politique du travail » de la direction des entreprises, de la concurrence, de la

consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion pour une durée de cinq ans à compter du 1er août 2018.

Avis de vacance de l'emploi de directeur adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Martinique